



ECOLE CATHOLIQUE PRIVÉE  
SOUS CONTRAT AVEC L'ÉTAT

# Renseignements pratiques

## > Calendrier scolaire 2016-2017

<b>RENTREE</b>	Mardi 30 août 2016 à <b>8h30</b> (sauf aménagement pour la classe de petite section cf feuille « Organisation de la journée de rentrée »)
<b>TOUSSAINT</b>	Du mardi 18 octobre 2016 au jeudi 3 novembre 2016
<b>Journée pédagogique</b>	<b>Le lundi 28 novembre 2016</b>
<b>NOËL</b>	Du vendredi 16 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017
<b>Journée pédagogique</b>	<b>Le mardi 3 janvier 2017</b>
<b>HIVER</b>	Du vendredi 17 février 2017 au lundi 6 mars 2017
<b>PRINTEMPS</b>	Du vendredi 14 avril 2017 au mardi 2 mai 2017
<b>PONT DE L'ASCENSION</b>	Du mardi 23 mai 2017 au lundi 29 mai 2017
<b>LUNDI DE PENTECOTE</b>	Pas de classe le lundi 5 juin 2017
<b>VACANCES D'ETE</b>	<b>Mardi 4 juillet 2017</b>

Les enfants auront classe de 8h30 à 12h30 :

- le samedi 7 janvier 2017
- le samedi 1 avril 2017
- le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017

Je vous rappelle que ces 3 samedis répondent au projet de l'école. Ils sont comptés dans les heures de travail obligatoires devant élèves. Ils vous permettent à vous parents d'entrer dans l'établissement et d'y voir évoluer vos enfants. L'école est un lieu d'apprentissage, de vie et d'échange. Votre présence et celle de vos enfants à ces matinées sont un gage de réussite. Merci d'avance de les réserver de suite sur vos agendas. **Le lundi 28 novembre 2016 et le mardi 3 janvier 2017** ont été libérés pour permettre à l'équipe enseignante de se retrouver, de se former et de travailler ensemble sur les nouveaux projets.

L'école suivra le rythme de la semaine de 4 jours. Les enfants ont donc classe le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi selon les horaires suivants :

Suite à l'expérience réussie des années précédentes nous garderons un horaire échelonné par les CM1, CM2 sur le temps de midi.

	Matin			Après-midi		
	<i>Ouverture des portes</i>	<i>Début des cours</i>	<i>Fin des cours</i>	<i>Ouverture des portes</i>	<i>Début des cours</i>	<i>Fin des cours</i>
Maternelle	8h20	8h40	11h20	13h35	13h45	16h50
Primaire	8h20	8h30	11h30 12h (CM2)	13h35	13h45 14h15 (CM2)	17h

Je vous rappelle que les inscriptions à la cantine et à l'accueil périscolaire **sont désormais trimestrielles** et que toutes les modifications doivent être effectuées par écrit avant des dates précises (cf doc règlement financier)

## > Cantine

De plus en plus d'enfants déjeunent à la cantine. Nous essaierons de nous organiser au mieux pour permettre à chacun de bénéficier de ce service. Que cela ne vous empêche pas de réfléchir à des solutions alternatives pour le bien être de vos enfants. Sachez que le jeudi et le vendredi sont les jours les plus chargés et donc les moins confortables pour les enfants.

## > Accueil périscolaire

**Le matin** : Les enfants peuvent être accueillis dès **7h45 et jusqu'à 8h10**.

**Le soir** : de **16h50 à 18h00**, garderie pour les plus jeunes et étude surveillée pour les primaires.

Afin d'assurer un travail sérieux, les portes ne s'ouvriront **qu'à 17h30 et 17h55**. Merci donc de ne pas sonner.

Des retards répétitifs pourraient remettre en cause l'inscription d'un enfant à l'accueil du soir.



ÉCOLE CATHOLIQUE PRIVÉE  
SOUS CONTRAT AVEC L'ÉTAT

# Quelques informations

## > Echanges avec les enseignants

Dès le mois de septembre, les enseignantes vous inviteront pour vous expliquer le fonctionnement et les projets de leur classe ; un calendrier des réunions vous sera donné dès la rentrée. A cette occasion, vous pourrez leur poser toutes vos questions. Pour des échanges plus personnels concernant votre enfant, vous pourrez prendre rendez-vous par l'intermédiaire du cahier de liaison de primaire, et directement vers la maîtresse en maternelle. Ces temps de rencontre avec l'enseignante de votre enfant sont importants. N'hésitez pas à les solliciter. Même si votre enfant vit une scolarité simple et sereine, il mérite cette attention.

## > Rappel sur la fréquentation scolaire

Il est important de respecter le protocole énoncé dans le règlement intérieur.

Il n'y a pas d'obligation scolaire avant 6 ans. Nous vous rappelons néanmoins que le travail en classe maternelle s'inscrit dans des projets et des activités suivies. Il est donc essentiel que tous les enfants fréquentent l'école assidûment. Merci de signaler toutes les absences de votre enfant via le cahier de correspondance.

## > Pastorale

Vous serez conviés à des temps de célébration, à l'Eglise, en fonction des temps forts de l'année liturgique, et de la vie de notre école. En lien avec la Paroisse, l'éveil de la Foi et la catéchèse sont l'affaire de tous. L'équipe enseignante s'investit avec conviction dans la pastorale. Afin d'offrir des temps de partage et de réflexion en petits groupes, nous avons besoin de vous : parents, grands-parents... pour nous y aider. Si vous n'avez pas le temps suffisant mais que ce sujet vous intéresse faites vous connaître. Si vous hésitez, ou n'osez pas, vous pouvez venir me voir. Il y a mille façons de se rendre utile et de témoigner de sa foi. Notre école est petite, elle se veut familiale... Alors profitons-en !

## > Spectacles et sorties « culturels »

Chaque année, une sélection est effectuée par les enseignantes. Vous serez tenus informés de ces manifestations par le cahier de correspondance. Elles font partie intégrante du temps d'apprentissage de l'école et sont donc obligatoires.

## > Activités extrascolaires

Nous proposerons de nouveau des activités. Ces activités se déroulent sur le temps du déjeuner et sont organisées par l'APEL. Une fiche descriptive est dans ce dossier.

Le midi sur le temps du déjeuner nous garderons aussi des activités gratuites : lecture avec l'association lire et faire lire, arts plastiques avec des mamans bénévoles, jeux de sociétés... Cette année un petit coin lecture a été mis en place à la demande du conseil d'enfants. De quoi différencier les offres selon les envies.

## > Fournitures

Une liste de petites fournitures est jointe à ce dossier. Afin de faciliter la tâche des familles, de permettre des économies et d'uniformiser le matériel à disposition des enfants, certaines fournitures sont achetées par l'école. Le montant sera partagé en 9 mensualités facturées chaque mois.

## > Remise d'argent

Pour le règlement des cotisations et des sommes réclamées au cours de l'année scolaire, insérer le chèque ou l'argent dans une enveloppe portant le nom, le prénom, la classe de l'enfant et le destinataire : O.G.E.C. A.P.E.L.. Les enveloppes destinées à l'OGEC et l'APEL sont à mettre directement dans les boîtes aux lettres. Les règlements concernant l'école (photos...) sont à remettre de préférence à l'aîné de famille. Merci d'être vigilant et de respecter les dates et les modalités données. Tout ce travail est effectué par des bénévoles ou par les enseignantes. Il est important de faciliter la tâche de chacun. Merci en leurs noms d'y veiller.



ECOLE CATHOLIQUE PRIVÉE  
SOUS CONTRAT AVEC L'ÉTAT

# Organisation de la journée de rentrée

## La rentrée aura lieu le mardi 30 août 2016

(La cantine, la garderie et l'étude du soir seront assurées dès ce premier jour, excepté pour les élèves de PS)

### > Pour les classes élémentaires CP/CE1 - CE1/CE2 - CM1/CM2 - ULIS

La rentrée aura lieu le **mardi 30 août 2016**, ouverture des portes : 8h20

Accueil dans la cour : **8h30** pour les horaires habituels de classe.

*Rappel : les horaires des élèves de CM2 sont différents sur le temps de midi dès ce 1<sup>er</sup> jour.*

### > Pour la classe MS/GS

La rentrée aura lieu le **mardi 30 août 2016 à partir de 9h00** pour vous permettre d'accompagner vos grands, vous pourrez suivre votre enfant dans sa classe comme cela se fera tout au long de l'année. Vous êtes bien sûr invités dès 8h30 pour découvrir toute l'équipe et partager avec tous le café de rentrée de l'APEL.

### > Pour la classe MS de PS/MS

Seuls les enfants de MS auront classe le **mardi 30 août 2016** à l'identique de la classe MS/GS.

### > Pour la classe PS

Pour une bonne adaptation des enfants à l'école, la rentrée des enfants de PS se déroulera sur plusieurs jours :

- **Le mercredi 31 août 2016**, les parents accompagnent leur enfant dans la classe pour une prise de contact avec les lieux et l'enseignante de **9h à 10h** pour le **groupe 1** et de **11h à 12h** pour le **groupe 2**. Ce jour-là votre enfant ne reste pas seul à l'école, il repart avec vous, parents. Merci d'apporter les fournitures demandées.
- **Le mardi 30 août 2016, pas de classe pour la PS.**
- **Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016**, la véritable rentrée aura lieu seulement pour les enfants du **groupe 1**. Rentrée aux heures habituelles. Pour cette première journée, les enfants ne resteront que **le matin jusqu'à 11h20** à l'école.
- **Le vendredi 2 septembre 2016**, la véritable rentrée aura lieu seulement pour les enfants du **groupe 2**. Rentrée aux heures habituelles. Pour cette première journée, les enfants ne resteront que **le matin jusqu'à 11h20** à l'école.

Les enfants de cette classe se retrouveront pour la première fois tous ensemble **le lundi 5 septembre 2016**.

Le groupe de votre enfant est indiqué sur l'enveloppe contenant le dossier de rentrée ainsi que sur la chemise de documents à compléter et à retourner.

**Important : la cantine ne sera pas assurée pour les enfants de petite section sur cette première semaine.**

Je sais que cette rentrée échelonnée vous oblige à une organisation un peu compliquée, soyez sûrs que nous l'avons mise en place afin de permettre à votre enfant de vivre au mieux ces premiers jours d'école et pour certains ces moments difficiles de séparation.